



COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 05 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq mai à dix-huit heures, le conseil communautaire de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du deuxième étage du Château de Blou, 12 Rue Pouget à Thueyts, sous la présidence de Madame Marion HOUETZ, Présidente.

Membres afférents au Conseil communautaire	32	Date de convocation	28.04.2026
Membres en exercice	32	Date de publication	28.04.2026
Quorum (50 %)	17		
Membres présents	31	Secrétaire de séance	Pierre CHAUPUIS
Membres absents (y compris les procurations)	1	POUR : 32	
Nombre de procurations	1	CONTRE : 0	
Membres qui ont pris part aux votes (y compris les procurations)	32	ABSTENTION : 0	

Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s
AUDIGIER Agnès	X	CHOVA Audrey	X	JOURDAN Lucie	A partir de la délibération 36	ORIVES Eric	X
BADIA Armand	X	CONDOR Alain	X	LEFRERE François	X	PALLOT Thierry	X
BARKATS Michael	Procuration à M. HOUETZ Sauf délibérations 32 et 34	D'IMPERIO Cédric	A partir de la délibération 36	MARTIN Nicolas	X	RECULET Virginie	X
BONNET Georges	X	ETNA Sandra	X	MAZON Cédric	X	TERME Annie	X
LAURENT Philippe Suppléant de BOUET L	X	FABREGES M. France	X	MEJEAN Florian	X	TESTUD Jean Luc	X
BOULONI Christian	X	FIALON Dominique	X	MINJOULAT-REY Cl.	X	VALETTE Alain	X
CHAMBON Annie	X	GEIGUER Jacques	X	MONIER Magali	X	VANDELDELDE Héléne	X
CHAUPUIS Pierre	X	HOUETZ Marion	Sauf délibérations 32 et 34 (vote CFU 2025)	MOURARET Christine	X	VEYRENC Yves	X

Délibération N° 48.2026

Vie institutionnelle – Création de commissions thématiques :

La Présidente rappelle que le conseil communautaire peut créer des commissions thématiques, conformément à l'article L2121-22 et L5211-40 du CGCT, qui peuvent revêtir un caractère permanent (durée du mandat) ou qui peuvent être créées à chaque séance pour étudier des questions particulières. Elles permettent aux élus de travailler sur les différents domaines et sujets amenés à être délibérés en conseil communautaire.

Dans le cadre du règlement intérieur des assemblées, le conseil communautaire fixe librement le nombre de commissions et leur composition.

La Présidente propose de créer les 17 commissions suivantes, dont elle sera présidente de droit. Les conseillers communautaires et municipaux seront invités à siéger dans la ou les commissions de leur choix (un élu maximum par commission et par commune).

Les commissions proposées sont :

- Urbanisme (Vice-Président : Armand BADIA)
- Tourisme et thermalisme (Vice-Président : Armand BADIA)
- Développement économique, attractivité et économie, mobilités (Vice-Président : Armand BADIA)
- Aide à l'investissement des communes et ingénierie au service des communes (Vice-Président : Alain CONDOR)
- Bâtiments communautaires et voirie (Vice-Président : Alain CONDOR)
- Culture, lecture publique, patrimoine (Vice-Présidente : Marie-France FABREGES)
- Santé (Vice-Présidente : Marie-France FABREGES)
- Action sociale et services aux personnes (Vice-Présidente : Agnès AUDIGIER)
- Petite enfance, enfance et jeunesse (Vice-Présidente : Agnès AUDIGIER)
- Prévention, collecte et gestion des déchets (Vice-Président : Thierry PALLOT)
- Agriculture, alimentation et sylviculture (Vice-Présidente : Lynda BOUET)
- Chemins de randonnées (Conseiller délégué : Jacques GEIGUER)

- Déploiement des nouvelles technologies (Conseiller délégué : Eric ORIVES)
- Environnement et développement durable ; Energie (Conseillère déléguée : Sandra ETNA)
- Communication (Conseillère déléguée : Sandra ETNA)
- Sport et vie associative (Conseiller délégué : Eric ORIVES)
- Finances (Présidente : Marion HOUETZ)

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le

ID : 007-200039824-20260505-CONSDB_48_2026-DE

SLO

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve la création des 17 commissions détaillées ci-dessus.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Certifié exécutoire

A Thueyts, le 13 mai 2026.



La Présidente,
Marion HOUETZ.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. CHAPUIS", written over a rectangular box.

Le Secrétaire de séance,
Pierre CHAPUIS.